

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## CFDT AIR France

### CCE 21 et 22 octobre 2009

21/10/2009

L'activité de la compagnie Air France au cours des derniers mois a été présentée à de multiples reprises aux CCE.

Compte tenu du contexte économique difficile, Air France a engagé une stratégie de baisse significative de ses capacités dans l'activité passage et cargo.

**C'est ainsi qu'elle nous a présenté la situation économique de l'entreprise, les actions à entreprendre pour restaurer sa compétitivité et les projets de réorganisation en profondeur qui y sont associés.**

**De plus le projet relatif au départ volontaire de 1700 salariés, et ses mesures d'accompagnement doit nous être présenté lors de ce CCE.**

*Les Elus CFDT de la session du CCE n'estiment pas être en mesure de pouvoir donner un avis avec les seuls éléments actuels.*

**Ainsi la CFDT a demandé la mise en œuvre d'une expertise indépendante, afin de justifier d'un plan de départ volontaire dans le cadre de la réorganisation souhaité par l'entreprise.**

**La situation est grave, l'entreprise ne peut aller plus loin sans détruire l'équilibre du modèle social auquel la CFDT est très attachée. Si cela devait être le cas la CFDT prendra toutes ses responsabilités.**

De plus la CFDT a rappelé ses 3priorités :

- 1. une stratégie de groupe,**
- 2. la défense de l'emploi,**
- 3. le maintien du modèle social actuel d'Air France et le bien être au travail.**

**De plus la CFDT veillera particulièrement aux effets pervers d'une réorganisation, qui pourrait amener des conséquences dramatiques pour les salariés.**

Les Représentants Syndicaux CFDT au CCE AIR France  
Gilles Nicoli et Cyril Jouan